

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-089

Le conseil d'administration s'est réuni le 15 novembre 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 4 novembre 2016.

- VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : *11ème Partie – P2.2 – Modification des statuts de l'UFR de Mathématiques et informatique*

Exposé de la décision :

Il a été proposé aux composantes de l'Université la création, en leur sein, d'un Conseil académique local, réunion du Conseil de gestion et du Conseil scientifique local, par parallélisme avec l'organisation des instances d'universités issue de la loi n°2013-660 dite « ESR ».

Les composantes adaptent ainsi leurs statuts et règlements intérieurs, et proposent également des modifications complémentaires relatives à la composition de leurs conseils ou à certaines fonctions, pour correspondre au mieux à la réalité locale.

Les modifications des statuts de l'UFR de Mathématiques et informatique sont présentées au Conseil d'administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 31
Abstentions : 0
Votes exprimés :
Contre : 0
Pour : 31

Fait à Paris, le 21 novembre 2016

Le Président


Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

24 NOV. 2016
24 NOV. 2016